

## FLASH CFTC CE n°2 : Mai 2014

Retrouvez tous les mois sur notre blog [www.cftcaev.com](http://www.cftcaev.com) ce compte rendu FLASH CFTC CE qui vous présente un résumé des sujets discutés en CE, les votes émis et la position de notre syndicat. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ce nouveau format et s'il répond à vos attentes.

Jocelyne Vignon

Déléguée Syndicale CFTC

- **Information « Mesures exceptionnelles SDN »**



La direction a présenté à la demande des élus **CFTC un bilan des mesures exceptionnelles** au sein des opérations depuis le début d'année : **sur les 130 demandes soumises, 37 ont été acceptées**. Selon la direction, les demandes qui ont été refusées l'ont été sur la base des besoins de service, et souvent parce que les périodes demandées étaient trop longues ou simultanées. De ce fait, afin d'être en mesure d'accorder de nouveaux congés bonifiés, **la direction revoit sa position en autorisant de congés bonifiés à 50% d'1 mois** (au lieu de 3 mois). Les collaborateurs sont invités à renouveler leurs candidatures dans ce nouveau cadre. Les élus **CFTC** ont mis en avant que **les critères ayant présidé à la validation ou non des demandes par le management manquaient de transparence** et par voie de conséquence créait une forte insatisfaction parmi les collaborateurs parfois au sein d'une même équipe. La direction a confirmé que les critères énoncés dans la communication avaient été respectés (ordre d'arrivée, etc.) et que les TL avaient validé les dossiers.

- **Information sur le projet « Transform HR »**



**Ce projet aura peu d'impact direct sur les collaborateurs**, la mise en place de ce nouvel outil a pour objectif de simplifier, d'uniformiser et d'automatiser la gestion administrative du personnel, notamment les demandes d'augmentation et/ou promotion pour les tous managers. Cette nouvelle application devrait être déployée en France début 2015 et **permettra au salarié de mettre à jour ses informations personnelles (adresse, situation de famille, enfants, etc.) et il/elle pourra consulter en ligne sa rémunération totale**. Les données personnelles ne seront accessibles qu'au salarié et au service HR Admin, le TL pour sa part visualisera la partie rémunération et y soumettra ses demandes en remplacement du process manuel actuel. Enfin, cet outil servira également à alimenter les documents relatifs au contrat de travail comme par exemple les avenants soumis à la signature des télétravailleurs.

L'application présentée ne se substituera aucunement ni à MySite (formations) ni à Career Track (PMP), ni ne remplacera les process de congés (CP ou RC) ou d'absences (maladies, etc.) qui devront toujours être transmis à la Paie. La Direction RH Europe a en outre annoncé que la mise en place de la solution « MyHR » s'assortirait du transfert au sein de GBT des fonctions support HR Admin aujourd'hui externalisées

Les élus **CFTC ont souligné l'importance de clarifier pour les salariés les aspects de confidentialité des données personnelles** et d'explicitier l'articulation entre toutes les applications « RH » qui ne sont pas interconnectées entre elles.

**Les projets présentés en Information ne donnent pas lieu à un vote des élus**

- **Point sur l'utilisation des fonds issus du CICE**



Mis à l'ordre du jour **à l'initiative de la CFTC**, ce point a été reporté à juin par la Direction qui s'est engagée à présenter en détail la distribution du Crédit Impôts Compétitivité Emploi perçue dans le cadre du PSE 2013 et **qu'elle s'est engagée à allouer à financer un accord de Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences**. Malgré nos nombreuses demandes depuis 1 an, l'entreprise n'a toujours pas ouvert ces négociations !

- **Point sur le projet de Co-Entreprise**

Dès la parution d'un article dans la presse professionnelle liant un hypothétique PSE à venir à la constitution de la Co-Entreprise aux Etats

Unis, les **élus CFTC ont interpellé la Direction**. Après l'envoi d'une communication interne apportant un tiède démenti aux salariés, les élus **CFTC s'inquiètent de l'avancement du projet, tant pour les collaborateurs immédiatement concernés que pour l'avenir de l'entreprise en France**.

La direction a indiqué que des retards étaient occasionnés du fait des procédures administratives qui n'auraient pas abouti dans les délais escomptés (création d'entités juridiques dans certains pays) reportant la date de clôture de début à fin juin.

La direction confirme que les transferts de collaborateurs entre AECF et AEV en France sont finalisés, et les projets liés à la constitution de GBT suivent normalement leur cours. La Direction affirme que les rumeurs de report de la Co-Entreprise à la rentrée de septembre sont infondées. .... **A SUIVRE DONC** ....

AMERICAN EXPRESS  
GLOBAL BUSINESS TRAVEL

- **Compte rendu de gestion et clôture des comptes du CE sortant**



En réunion préparatoire, **la secrétaire du CE a remis aux élus l'intégralité des documents relatifs à la clôture des comptes de l'ancien mandat**, les invitant à libre consultation et contrôle. La secrétaire adjointe en a établi la liste exhaustive transmise à la Direction en vue d'établir le quitus en séance. Il est à noter que malgré les nombreuses et diverses requêtes et allégations proférées par l'organisation syndicale minoritaire, aucun de ses élus n'a étudié ni même consulté aucun des documents comptables disponibles.

**Par souci de transparence et parce que le bureau CFTC du CE sortant n'a rien à dissimuler, les élus CFTC ont unanimement validé l'audit des comptes** demandé par la CFDT. Cet audit sera diligenté par le nouveau trésorier démocratiquement élu. Il

appartiendra à l'instance d'en décider, mais la **CFTC préconise que la conclusion de cet audit, comme des 2 expertises déjà réalisées sur les comptes 2013 du CE soient publiés sur le site du CE**, permettant à chaque salarié d'en prendre connaissance.

- **Désignation des experts du CE** : Les élus **CFTC ont reconduit les mandats des 2 experts**, à savoir :

- Mr Philippe NIELSEN, expert comptable et commissaire aux comptes, a été mandaté pour l'analyse des comptes annuels d'AEV pour l'année 2013 et pour le Prévisionnel 2014.
- Mr Laurent JEANNEAU, cabinet ACCES Consulting, mandaté pour accompagner les élus et tous les salariés dans le domaine juridique du droit du travail. Ses coordonnées sont dans le site internet du CE.

- **Election du trésorier et trésorier adjoint du CE**



La **CFTC** avait clairement annoncé dès Avril qu'en respect des équilibres nouveaux issus des élections, et assumant déjà le secrétariat de l'instance, **elle invitait la CFDT à investir les postes de trésorier et trésorier adjoints**. Le préalable mis par nos concurrents pour présenter un candidat, à savoir l'audit des comptes, étant levé, les élus **CFTC ont eu la surprise de découvrir en séance de nouvelles conditions édictées** pour prendre en charge cette responsabilité.

La **défaillance de la CFDT** aboutissait au **blocage du fonctionnement du CE** au détriment des collaborateurs. La **CFTC** a donc présenté une candidate en dernier recours afin de permettre au CE de **poursuivre dans les meilleurs délais ses activités, sociales en particulier**. Nos opposants soudain ont réagi en sortant du chapeau une double candidature...**(les têtes et les bras mis vantés sur les tracts électoraux soudain retrouvés !)** L'instance a procédé au vote désignant **Marie Ouzougagh trésorière du CE**.

**L'essentiel est préservé : le comité d'entreprise peut fonctionner grâce à la CFTC !**